

Que peuvent faire les maires ?

Quelques pistes d'actions

Bruno JOUVENCE
Chargé de Mission Sécurité Routière

Jeudi 6 octobre 2005 - Fontenay-sous-Bois





Sécurité routière et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance

mai 2003

Mémento
à l'usage
des concepteurs
des contrats
locaux
de sécurité



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire

Préambule :

Un volet sécurité routière dans les contrats locaux de sécurité : pourquoi un mémento ?

Partie I

Sécurité routière et contrats locaux de sécurité : des problématiques convergentes.

Partie II

L'insécurité routière : les données principales.

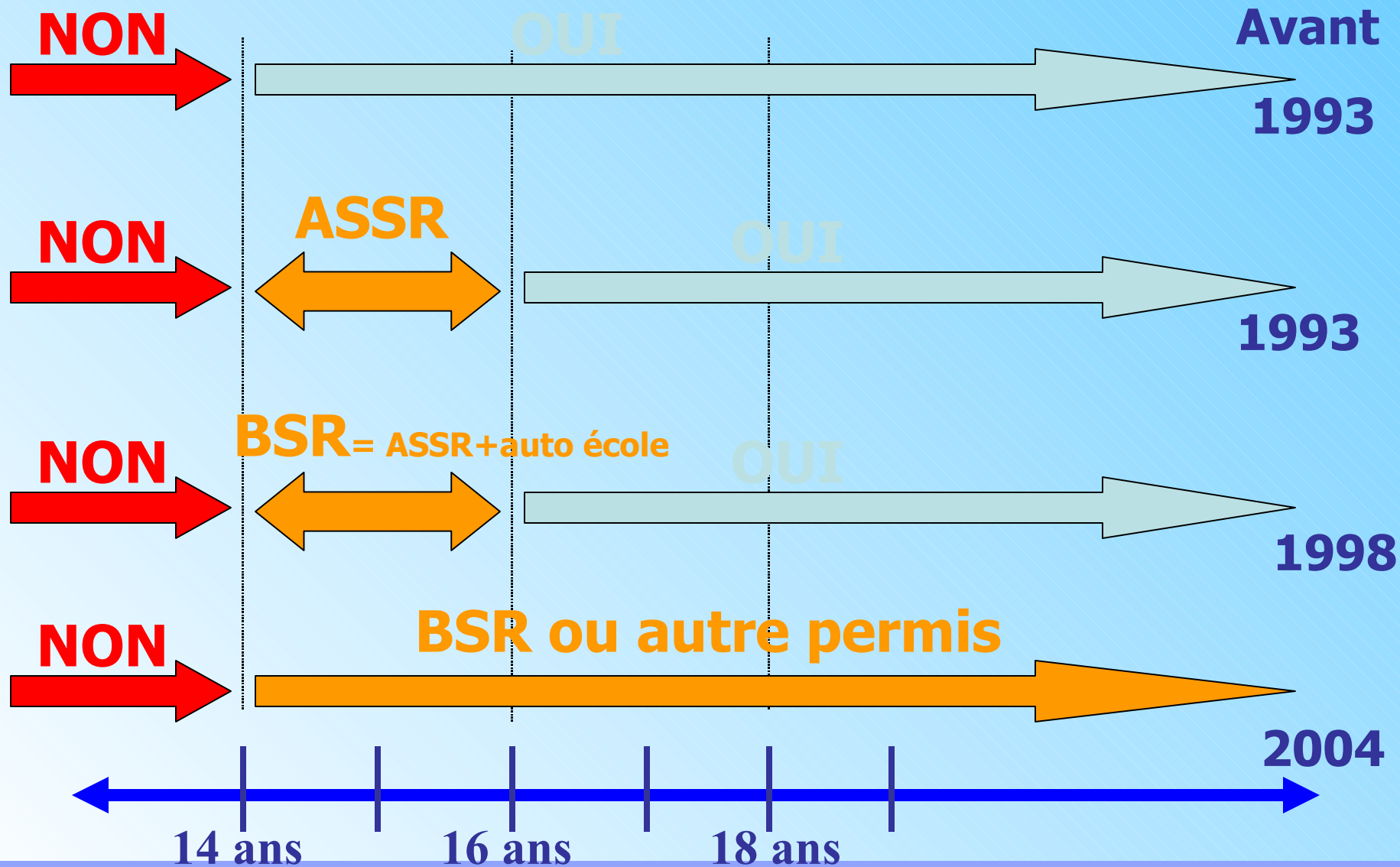
1. Problématique générale
2. Les facteurs de risque et la typologie des accidents de la route
3. Les acteurs et les outils de la politique de lutte contre l'insécurité routière

Partie III

Prendre en compte concrètement la sécurité routière dans les contrats locaux de sécurité

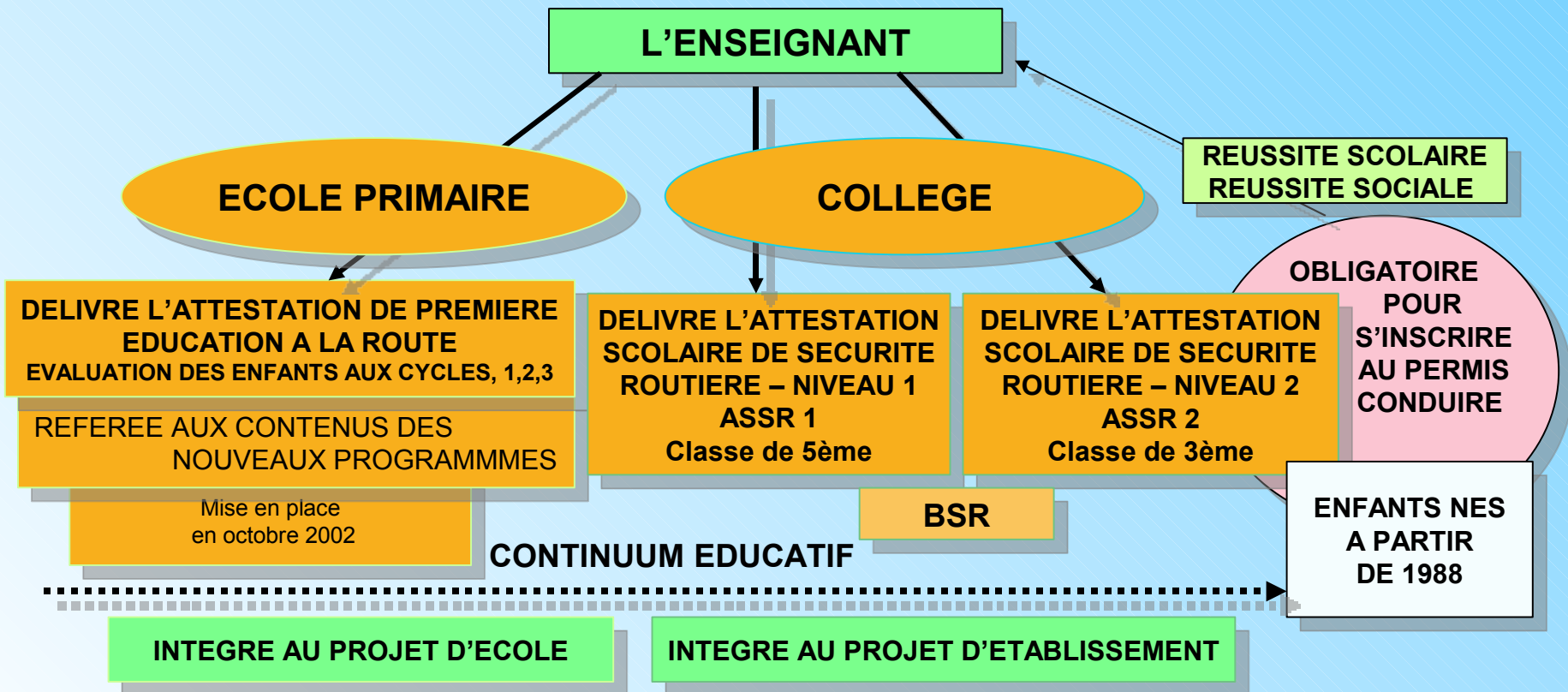
1. Elaboration du diagnostic local de l'insécurité routière
2. Définition du programme d'actions
3. Suivi de la mise en œuvre du programme d'actions
4. Evaluation du programme d'actions.

Conditions de conduite d'un cyclomoteur



LE CONTINUUM EDUCATIF

L'ORGANISATION DE L'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE



ATTESTATION DE PREMIERE EDUCATION A LA ROUTE

Cachet de l'école

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Savoirs, savoir-faire à acquérir

Les savoir et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Education à la Route".
Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas concernés.

Validation en fin de cycle

	1		2		3	
Élève	Maître	Élève	Maître	Élève	Maître	

Quand je suis piéton...

Je me déplace sur le trottoir

- Dans la rue, je sais regarder.
- Dans la rue, je sais écouter.
- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers.

Je sais marcher sur le trottoir :

- accompagné(e).
- non accompagné(e).

Je traverse une chaussée

- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.
- Je sais traverser une chaussée seul(e).
- Je sais traverser à un carrefour.
- Je sais traverser à un rond-point.
- Je sais faire traverser une personne.

Je vis dans un espace complexe

Dans un environnement proche :

- Je sais identifier les dangers.
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation.
- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.

Dans un environnement non familier :

- Je sais identifier les dangers.
- Je sais organiser mon trajet.
- Je sais utiliser un plan, une carte.
- Je connais les règles du code de la Route.
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.
- Je connais les principes simples de secourisme.

Quand je suis passager...

- Je sais monter et descendre d'un véhicule.
- Je ne gêne pas le conducteur.
- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).
- Je sais comment je dois être retenu(e).
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.
- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.
- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.
- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.

Quand je roule...

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.
- Je sais rouler en tenant compte des autres.
- Je sais rouler en groupe.
- Je demande et j'utilise les équipements de protection.
- Je vérifie et j'utilise les équipements.
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.

Je connais les règles du code de la route :

- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.
- Je sais rouler à droite.
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).
- Je connais l'ordre de passage aux intersections.
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.
- Je respecte ces règles du code de la route.

Attestation attribuée(1) - non attribuée(1) à l'élève en Conseil des maîtres de Cycle 3 le

(1) Rayer la mention inutile

La Directrice - Le Directeur de l'École



LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

stickers-4-nk.jpg

MODULE DE FORMATION CONTINUE DES AGENTS TERRITORIAUX

Police municipale, Agents d'animation

UN OBJECTIF : concevoir et mettre en œuvre des actions sécurité routière auprès des enfants de l'école primaire

PERIODE 1 Les enjeux de la sécurité routière Conception d'un projet d'action		PERIODE 2 Enrichissement des connaissances Construction d'un projet d'action		PERIODE 3 Présentation du domaine institutionnel Finalisation d'un projet d'action	
Accueil Présentation de la grille de stage Présentation individuelle	Connaissance du système éducatif Continuum éducatif	Des informations dans le domaine de l'accidentologie	Des informations dans le domaine de l'accidentologie	Exemple d'actions réalisées dans une municipalité	Le rôle de la préfecture Présentation du PDASR
Les enjeux de la sécurité routière chez l'enfant / métier d'agent territorial	Présentation d'une action sécurité routière à l'école	Exploitation d'une vidéo sur un thème donné	Exploitation de CDROM sur un thème donné	Actions menées par d'autres partenaires	Autres partenaires et personnes ressources
Exercices Actions Projets	Des pistes méthodologiques pour élaborer une action	Retour d'expériences	La politique locale de sécurité routière	De l'action au projet	Fin de la rédaction des actions Distribution des documents
Concevoir une action Proposition de 3 thèmes Le piéton, le passager, le cycliste Trois groupes de travail Synthèse (grand groupe)	Trois groupes de travail Bilan intermédiaire	Trois groupes de travail	Trois groupes de travail Bilan intermédiaire	Fin de la rédaction de l'action Présentation à un élu	Evaluation du stage



Laisser la priorité
à Lisette lorsqu'elle traverse,
doit être notre priorité.

01 34 42 75 15



Secours routiers
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Séparateur



EN BUS ON SE RÂLE,
JE PRENDS GARDE
À MA SÉCURITÉ !



G.T.U.O.

Centre de Transport Urbain de Orléans

**Création d'une
mallette pédagogique,
concours de dessins,
création d'un jeu des 7
familles, ...**

**Action de la STIVO en
partenariat avec l'Inspection
Académique, la Communauté
d'agglomérations de Cergy,
la Prévention MAIF et la
Sécurité Routière**



